

# Compte-rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

# Séance du 15 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Donges, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du neuf janvier deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire et Président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de membres présents : 15 Nombre de membres excusés : 2

**Présents :** François CHENEAU, Monique PIRAUD, Yveline LECAMP, Didier RIAUD, Marie-Andrée PICOT, Alain GIRARDEAU, Chantal GUINARD, Mikael DELALANDE, Yvonnick PERRIN, Lise BERTHO, Danielle HERVO, Guy SICOT, Michel DESBOIS, Danièle FAVREAU, Roger MAHO

Étaient excusés : Roselyne DAUCE, Albert LEHUEDE

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

# Approbation du Compte Rendu du Conseil d'administration du 11 décembre 2023

#### Exposé

Monsieur Le Président invite les membres du Conseil d'Administration à approuver le compte rendu de la séance du 11 décembre 2023.

Le compte rendu de séance est approuvé à l'unanimité sans observation

# Aides Sociales facultatives accordées dans le cadre de la délégation de pouvoir

#### Chèques Accompagnement Personnalisé

Madame DOUDARD informe le conseil d'administration que dans le cadre de la délégation de pouvoir, il a été accordé des Chèques Accompagnement Personnalisé à 3 familles domiciliées à Donges pour un montant total de 275 €.

Ces aides accordées sont imputées à l'article 65134 du budget du CCAS.

# Aides Sociales facultatives à accorder

#### Facture de Gaz et électricité

Le conseil d'administration a décidé d'accorder une aide financière de **140** € pour la prise en charge partielle d'une facture de gaz et d'électricité pour :

1 famille domiciliée à Donges

Cette somme sera directement versée auprès de SOWEE.

### **Autres aides**

#### Nuits d'hôtel

Madame DOUDARD informe les membres du conseil d'administration que le 23 décembre 2023, une femme victime de violence a été hébergée une nuit à l'hôtel lbis de Saint-Nazaire.

Dans le cadre du plan grand froid, une femme a été hébergée du 12 janvier 2024 12h au 15 janvier 2024 9h soit 3 nuits à l'hôtel « Pauzetvous » de Donges.

Le montant des nuitées sont imputées à l'article 65134 du budget du CCAS

# Aides au chauffage personnes âgées hiver 2023/2024

Le conseil d'administration a décidé d'attribuer une aide financière relative au chauffage à 16 personnes domiciliées à Donges pour un montant total de 3 170 €

Concernant les demandes d'aides au chauffage, vu le contexte économique et le coût de l'énergie, le conseil d'administration a décidé d'attribuer à 4 personnes dont les ressources dépassent le barème de 50 € maximum une aide exceptionnelle de 120 € par ménage soit un montant total de **480** €

Montant total des aides au chauffage 2023/2024: 3 650€

Ces aides accordées seront imputées à l'article 65134 du budget du CCAS

#### Aides Légales

€;\\*\*\*

#### Frais d'hébergement-personne âgée

1 personne âgée domiciliée à Donges, EHPAD Le Clos Fleury, demande la prise en charge des frais de séjour pour la première fois. Cette personne est décédée avant de pouvoir percevoir l'aide sociale.

L'avis est laissé à l'appréciation de la commission départementale.

# Révision du barème des aides facultatives

Madame PIRAUD propose de revoir le montant du forfait téléphone pris en compte lors du calcul du reste à vivre.

Madame DOUDARD indique qu'aujourd'hui que le forfait téléphone est de 35€/famille. Ce montant est faible puisque très souvent les familles souscrivent un forfait fixe (téléphone et internet) ainsi qu'un forfait mobile pour chaque membre de la famille. Elle propose de fixer un forfait téléphone fixe/internet ainsi qu'un forfait mobile par personne.

Monsieur DELALANDE ajoute qu'en effet aujourd'hui nous ne pouvons rien faire sans un téléphone mais il est parfois surpris des montants des forfaits mobiles. Il s'interroge sur ce qui pourrait être travaillé avec les familles, à savoir le changement de forfait ou d'opérateur.

Madame DOUDARD indique que les agents du CCAS proposent aux usagers de les aider à renégocier leur forfait téléphonique mais ces derniers ne souhaitent pas toujours changer de fournisseur ou sont engagés sur 1 ou 2 ans. Nous proposons de les revoir avant la fin d'engagement mais souvent nous ne les revoyons pas. Le CCAS ne peut pas les obliger à changer de forfait ou d'opérateur.

Monsieur RIAUD ajoute que le CCAS ne doit pas prendre en charge le forfait téléphonique d'un enfant avant son entrée au collège. Un téléphone n'est pas indispensable avant 11/12 ans.

Après ces échanges, madame PIRAUD propose la modification du montant du forfait téléphonique suivante :

- Téléphone fixe/internet : 35€

Forfait mobile : 10€/ membre de la famille scolarisé à partir du collège

Après avoir invité les membres du conseil d'administration à voter, la proposition est adoptée à l'unanimité

# Repas des ainés 2024

Le repas aura lieu le dimanche 24 novembre 2024. Comme décidé lors du Conseil d'Administration du 11 décembre 2023, l'âge des personnes pouvant s'inscrire au repas ou pour le colis des ainés est porté à 73 ans au lieu de 70 ans. Les personnes de moins de 73 ans déjà inscrite en 2023 pourront continuer à en bénéficier.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'administration à voter :

- La proposition est adoptée : 14 voix pour et 1 abstention

#### Choix du traiteur

Madame DOUDARD informe les membres du conseil d'administration que le CCAS a pris contact avec 5 traiteurs.

Deux ont répondu négativement compte tenu du budget proposé, il s'agit de :

- Du Lac à la Brière à Crossac
- Patrick GUINARD à Pontchâteau

Trois nous ont transmis une proposition, il s'agit de :

- Traiteur Rabouin à Nort/Erdre pour 29.80€/pers
- Maison Chevalier à Pontchâteau pour 33.40€/pers

Restaurant la Pommeraie à Donges 30€/personne + prévoir location vaisselle + nappes (devis 1659.48€). La vaisselle de la salle des Guifettes peut éviter la location mais l'achat de nappes serait en plus soit 430€ (devis)

Madame DOUDARD présente également les propositions de chaque traiteur.

Sont retenus dans un premier temps le traiteur Rabouin et le traiteur Maison Chevalier. Les membres du Conseil d'Administration propose de demander à Maison Chevalier de supprimer le Trou Normand afin de diminuer le coût.

Les 2 propositions seront représentées au conseil d'administration du mois de février.

#### Choix de l'Orchestre

Madame DOUDARD expose les tarifs de 3 Orchestres dont 2 ont déjà effectué une prestation lors des précédents repas des ainés.

- Fabien LORH : prestation effectuée en 2023 (Tarif 1388€)
- Orchestre BARBARO : prestation effectuée en 2022 (Tarif 900€)
- Patrice TROCHU qui n'est pas intervenu à Donges mais qui avait adressé une proposition en 2022 au tarif de 630€. Cet orchestre est intervenu 2 années de suite pour la commune de Pornichet qui en est satisfait

Les membres du conseil d'administration proposent de demander à Patrice TROCHU s'il est disponible le 24 novembre 2024 et si oui de nous adresser un devis. Le choix de l'Orchestre devra être fait au plus tard fin février.

#### Choix des colis des aînés

Comme évoqué lors du dernier Conseil d'Administration, le budget du CCAS est en baisse pour 2024. Madame DOUDARD propose d'offrir aux couples un colis pour 2 personnes au lieu des 2 colis individuels.

Les membres du conseil d'administration sont en accord avec cette proposition.

#### Chocolats offerts aux résidents de l'EHPAD

Madame PIRAUD propose de remplacer les chocolats par un coffret gel douche/savon liquide. Le CCAS est en attente d'une proposition faite par l'établissement Yves Rocher. Les membres du conseil d'administration trouvent la proposition intéressante. A revoir lors du prochain conseil d'administration.

#### Informations diverses

Madame PIRAUD informe les membres du conseil d'administration que les comptes rendus des C.A. du C.C.A.S sont visibles sur le site de la ville et peuvent également être consultés au C.C.A.S. Les délibérations sont également consultables sur le tableau électronique situé à l'entrée de la mairie.

#### Prochains Conseil d'Administration:

- Lundi 26 février 2024 à 17h30
- Lundi 25 mars 2024 à 17h30
- Lundi 15 avril 2024 17h30
- Lundi 13 mai 2024 17h30
- Lundi 24 juin 2024 17h30

Clos et arrêté, les dits jour, mois et an.

Fait à Donges, le 16 janvier 2024

Monique PIRAUD

Vice-Présidente du C

Hôtel de Ville

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil d'Adminitation de janvier 2024